

# UN AUTRE MAHER ARAR? UN CANADIEN EST BLOQUÉ AU SOUDAN DEPUIS TROIS ANS

---

**Section:** Nouvelles

**Title:** UN AUTRE MAHER ARAR? UN CANADIEN EST BLOQUÉ AU SOUDAN DEPUIS TROIS ANS

**Page:** 21

**Byline:** FABRICE DE PIERREBOURG LE JOURNAL DE MONTRÉAL

**Outlet:** Le Journal de Montréal

**Illustrations:**

□ 1. ABOUSFIAN ABDELRAZIK Terroriste présumé

**Date:** 2008-05-09

---

Un Montréalais suspecté entre autres par l'ONU d'appartenir au réseau Al-Qaïda et banni par les compagnies aériennes s'adresse à la Cour fédérale pour forcer le ministre Bernier à le rapatrier du Soudan, où il est bloqué depuis trois ans.

Le cas d'Abousfian Abdelrazik, 46 ans, réfugié depuis quelques jours dans le hall de l'ambassade du Canada à Khartoum, rappellerait celui de Maher Arar.

C'est ce qu'ont déploré hier son avocat, Yavar Hameed, Béatrice Vaugrand, d'Amnistie internationale Canada et Denis Barrette, de la Ligue des droits et libertés.

Ce dernier évoque même un " pattern de sous-traitance de la torture " .

Tous réclament que M. Abdelrazik, qui serait malade, n'a jamais été accusé, ni condamné, n'a plus de passeport et soit rapatrié au Canada comme l'a été récemment Brenda Martin du Mexique.

Démêlés avec la justice

Abousfian Abdelrazik a été emprisonné à deux reprises depuis août 2003.

Ses proches croient que ce sont les autorités canadiennes qui seraient derrière ses démêlés judiciaires. Des agents du SCRS se seraient déplacés pour l'interroger.

En fouillant dans une pile de 1500 pages obtenues grâce à la Loi sur l'accès, il est aussi mentionné une rencontre en juillet 2004 entre M. Abdelrazik et des " visiteurs français ". Sans plus de détails. La GRC aurait aussi interrogé sa famille à Montréal.

Libéré une première fois en août 2004 sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui, le Montréalais n'a pu revenir au pays. Le Canada lui avait émis un passeport provisoire mais Air Canada et Lufthansa ont refusé de l'embarquer.

Les autorités allemandes ont aussi exigé une escorte armée avant d'imposer leur veto. Les Allemands ne voulaient pas " être pris " avec M. Abdelrazik chez eux, lit-on.

Fiché

Bloqué à Khartoum à cause " d'obstacles " placés par le gouvernement canadien, accusent ses proches, le Montréalais a été à nouveau incarcéré en octobre 2005.

Libéré en juillet 2006, son nom a été pourtant placé peu après par l'ONU, Interpol et le département d'État américain sur leurs listes de terroristes.

Reste à savoir à la demande de quel pays.

fdepierrebourg@journalmtl.com

\* \* \*

## LE CAS ABOUSFIAN ABDELRAZIK

1962 : Naissance au Soudan

1990 : Arrive au Canada en tant que réfugié, obtient sa résidence en 1992 puis sa citoyenneté canadienne en 1995.

Est placé sous surveillance par le SCRS au début des années 2000.

Mars 2003 : Quitte Montréal pour visiter sa famille au Soudan.

Août 2003 : Est arrêté et incarcéré.

Juillet 2004 : Libéré. Aucune compagnie commerciale ne veut le prendre à bord. Mars 2005 : Rencontre la sénatrice canadienne Mobina Jaffer.

Juillet 2005 : Le ministère de la Justice soudanais le blanchit.

Octobre 2005 : Arrêté de nouveau et incarcéré. Libéré en juillet 2006.

Juillet 2006 : Fiché comme terroriste par l'ONU et Interpol.

Mars 2008 : Rencontre avec deux membres du cabinet de Maxime Bernier.

Mai 2008 : Se réfugie à l'ambassade canadienne.